

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle	Jury par défaut	Tous les candidats	140	547	480	543	18	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS DU SPECTACLE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts du spectacle laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Bonne culture générale, curiosité et ouverture intellectuelle, sens de l'organisation, capacité à travailler en autonomie et en groupe, intérêt pour les questions de médiation, de coordination de projets et de sensibilisation aux œuvres artistiques en direction de publics divers (musique, théâtre, danse, cinéma).

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Ce parcours d'études vise l'acquisition de connaissances fondamentales et de compétences professionnelles ciblées, d'une solide culture générale et d'outils de réflexion et d'analyse pertinents en phase avec les problématiques du secteur culturel.

La pluridisciplinarité des enseignements est ouverte sur le cinéma (fiction, documentaire, expérimental), le théâtre (antique, classique, contemporain), la musique (savante et populaire) ou l'économie de la culture et le numérique. Les enseignements se déclinent selon des modalités pédagogiques originales adaptées aux spécificités des arts du spectacle et aux contextes professionnels.

Plus d'informations :

Licence Arts du spectacle

Taux de réussite en première année en fonction du baccalauréat

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation n'est pas sélective. La Commission d'Examen des Vœux a ordonné les candidatures. Elle a identifié des profils auxquels elle proposera une réponse OUI SI dans l'attente d'une analyse plus spécifique à la rentrée universitaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcourSup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Prioritairement les notes en français, philosophie, langue vivante 1, histoire-géographie et arts lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Les notes en français, philosophie, langue vivante 1, histoire-géographie et arts lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles	Important
	Expression écrite et orale rédactionnelles		Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Important
	Raisonnement logique et scientifique		Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Important
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s’investir, Implication		Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir		Fiche Avenir	Important
	Adéquation du parcours d’études et cohérence du projet		Scolarité, Projet de formation, Activités et centres d’intérêt	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Motivation et connaissances de la formation		Projet de formation, Activités et centres d'intérêt	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif, étudiant...		Activités et centres d'intérêt, Projet de formation	Complémentaire

Signature :

Mathias BERNARD,
Président de l'établissement Université Clermont
Auvergne